



## **Déclaration préalable du SE-UNSA à l'ouverture des CAPA FPMA Mutations intra-académiques du 19 juin 2012**

Monsieur le Recteur,

Je fais cette déclaration au nom de l'ensemble des commissaires paritaires du SE-UNSA présents dans les CAPA-FPMA des corps des certifiés, agrégés, PLP, CPE et professeurs d'EPS.

Nous sommes au lendemain des scrutins présidentiel et législatif qui ont amené une nouvelle majorité présidentielle. Le SE-Unsa souhaite participer à la refondation de l'Ecole mais il sera exigeant pour le changement. Nous voulons que s'ouvre un véritable dialogue social dans lequel nous prendrons toute notre place.

En ce sens, nous souhaitons commencer cette déclaration en exprimant notre satisfaction face à votre décision de ne pas donner les projets de mouvement aux collègues avant la tenue des CAPA. Nous n'avons cessé de nous opposer à cette mesure, les années précédentes. Cette information préalable était source d'incertitude et d'incompréhension. C'était aussi une volonté d'affaiblir et de contourner les organisations syndicales. Nous considérons donc cette décision comme un signe d'ouverture et d'apaisement du dialogue social. Ceci nous semble bien dans l'esprit du changement annoncé par le nouveau Président de la République.

Cependant, cette année, nous avons une autre demande essentielle à l'amélioration du dialogue dans nos instances et du traitement des mutations de nos collègues. Les règles communes, définies préalablement, doivent servir à améliorer les mutations et les algorithmes informatiques doivent être au service des collègues et non le contraire. La technique doit servir et non asservir l'humain !

Ainsi, l'an passé en SVT, nous avons été confrontés au non-respect de la règle sur les priorités d'affectation au titre de la situation familiale dans les départements : priorité a été donnée à des candidats séparés au bénéfice de l'âge et non comme prévu au bénéfice du nombre d'enfants. Cette année, sous prétexte que l'algorithme fonctionne ainsi, la règle a été modifiée. Pour le SE-UNSA, ce n'est pas acceptable et nous demandons que l'outil informatique soit mis au service des règles et des personnels et non l'inverse.

Le mouvement national et le calibrage des postes laissent encore une fois l'académie de Bordeaux déficitaire dans de nombreuses disciplines professionnelles, ainsi que dans des disciplines telles que la documentation, la technologie et maintenant les mathématiques. Ce sont également de nombreux contractuels lauréats du concours qui se voient nommés dans d'autres académies alors même que des postes restent vacants dans leur discipline.

En outre, l'implantation de stagiaires sur des moyens budgétaires neutralisés continue de bloquer le mouvement des personnels titulaires.

Nous demandons que des discussions aient lieu dans le Comité Technique Académique sur cette question du calibrage des postes dans les disciplines.

Nous demandons également un retour à une information préalable fiable aux collègues : calibrage à l'inter, postes offerts au mouvement y compris ZR à l'intra. Ainsi, cette année des collègues ont joué leur bonification IUFM sur un vœu 1 ZR alors que toutes les ZR de la discipline ont été bloquées sans information.

Nous nous inquiétons réellement de la situation alarmante du remplacement. Si certaines disciplines sont excédentaires, dans beaucoup d'autres les Zones de Remplacement sont bloquées dès que les collègues mutent et les moyens en remplacement sont plus que réduits. Ceci obligera à recourir, une fois de plus, à des personnels non-titulaires. Il faudra bien décider une fois pour toutes de se pourvoir d'un volant suffisant de titulaires remplaçants.

Nous savons aussi que les collègues restent bloqués pendant des années sur des postes de TZR et ne parviennent pas à obtenir de postes fixes. C'est une véritable préoccupation, qui ne pourra se résoudre qu'avec une augmentation du nombre de postes et avec une adaptation progressive du barème.

Enfin, plus que jamais, nous, commissaires paritaires du SE-UNSA n'aurons de cesse de veiller au traitement équitable et transparent des demandes des collègues et au respect des règles communes du mouvement. A ce sujet, nous souhaitons que les postes spécifiques soient réellement des exceptions liées à des situations très particulières. Ce ne doit pas être une façon de contourner les règles et de choisir son enseignant ou son CPE. Nous déplorons également l'utilisation de bonifications ressources humaines, dans certaines disciplines, qui donnent des priorités injustifiées sur des vœux communes.

Nous tenons à remercier les gestionnaires de la DPE pour le travail accompli et la qualité des échanges dans la phase préparatoire.

Le changement politique récent et la volonté annoncée par le nouveau Président de la République d'un dialogue social renforcé doivent dès aujourd'hui imprégner l'état d'esprit dans lequel se tiendront ces CAPA/FPMA.

#### Les Commissaires Paritaires :

##### Certifiés

Evelyne FAUGEROLLE

Patricia ESCAPIL

Laurence NAUMOT

Vincent FAUVEL

##### CPE

Frédéric MARCHAND

Laurence GATINEAU

Christophe NOWACZECK

Sandrine MALET

##### PLP

Abderrahim EL MOUAHID

Sylvie BERGEON

Fouzia ZNOUBA

Alain BROUSSE

##### EPS

Jean François GARRIC

Patrick EUSEPI